

JOURNAL OFFICIEL  
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise

DIRECTION DE L'INFORMATION  
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE  
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15



[www.journal-officiel.gouv.fr](http://www.journal-officiel.gouv.fr)

**Associations**

**Fondations d'entreprise**

**Associations syndicales  
de propriétaires**

**Fonds de dotation**

**Fondations partenariales**

---

**Annonce n° 228**

**19 - Corrèze**

**ASSOCIATIONS**

**Rectificatifs relatifs aux créations**

Déclaration à la sous-préfecture d'Ussel

**ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE LA VALLÉE DU DOGNON ET DES GORGES DU CHAVANON (ASDC).**

*Objet* : protéger les espaces naturels, le patrimoine bâti, les sites et les paysages de la vallée du Dognon et des gorges du Chavanon dans le département de la Corrèze et plus particulièrement dans les communes de Saint Etienne aux Clos, Aix, Confolent Port Dieu, Saint Fréjoux,... Lutter, y compris par toute action en justice, contre les projets d'installations industrielles dédaigneuses des intérêts de la nature, des gens, du patrimoine paysager et bâti, notamment contre les usines d'aérogénérateurs dites parcs éoliens.

*Siège social* : 3, rue du Trespeuch, 19200 Saint-Étienne-aux-Clos.

*Date de la déclaration* : 5 juillet 2019.

(Cette insertion rectifie l'annonce n° 262, parue au *Journal officiel* n°28, du 13 juillet 2019)